

Interesseveräin Gaasperech a.s.b.l.
29, rue Benjamin Franklin
L – 1540 L u x e m b o u r g

Réf.: 9/2014/671 AB
prière de rappeler dans toute correspondance

Luxembourg, le **11 SEP. 2015**

Madame,
Monsieur,

Je me permets par la présente de revenir à mon courrier du 17 août 2015 relatif au projet de construction introduit par la société Baumeister-Haus Luxembourg, pour la réalisation d'un immeuble de stockage et de commerces sur le terrain sis 18, rue du Père Raphaël et 9, rue Christophe Plantin,

pour vous informer que je viens de signer, en date du 10 septembre 2015, l'autorisation de bâtir pour le projet dont question, alors qu'il n'y a pas eu d'opposition.

En application du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, je tiens à vous informer qu'un recours en annulation contre la présente décision peut être introduit devant le tribunal administratif dans un délai de 3 mois à partir de la présente notification, par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,



copie à la PdB